P. AMBROISE DE LOMBEZ AU SIECLE DES LUMIERES (1708–1778)

I - Le contexte socio-religieux du XVIIIe siècle :

Le Père Ambroise de Lombez est un Capucin de la Province d'Aquitaine dans le Midi de la France. Les deux Provinces voisines, Aquitaine et Toulouse, se développèrent jusqu'au milieu du XVIIIe siècle., lorsque survinrent les premières menaces d'anéantissement . Déjà Voltaire et les philosophes libertaires ne tarissaient pas de lancer des sarcasmes contre les religieux en général et les Capucins en particulier. Les esprits étaient divisés, attirés d'un côté par la liberté des mœurs, de l'autre par les rigueurs du Jansénisme.

Dans l'esprit du « Siècle des Lumières » fut élaboré un projet de réforme du clergé de France et spécialement des Ordres religieux. Une Commission des Réguliers de dix membres, fut instituée en 1766. Elle avait pour président Mgr. de La Roche Aymon archevêque de Reims et pour rapporteur Mgr. Loménie de Brienne, archevêque de Toulouse. Elle comptait trois autres archevêques et cinq laïcs, tous hostiles à la vie religieuse. Aucun religieux ne fut admis en consultation et le roi Louis XV s'opposa à tout recours au Pape.

Les premières mesures visaient la suppression de plusieurs couvents. Les réclamations des évêques et des populations, en faveur des Capucins obligea la Commission à surseoir à l'exécution de cette mesure.

L'interdiction de toute profession religieuse avant l'âge de 21 ans pour les garçons, et de 18 ans pour les filles, fut malheureusement plus efficace. La Province d'Aquitaine qui avait 479 religieux en 1767 n'en avait plus que 310 en 1792. Et la Province de Toulouse était passée de 318 à 223.

La Commission des Réguliers avait décidé la célébration de Chapitres nationaux. Celui des Capucins, comprenant 14 Provinces, fut convoqué à Paris, le 7 mai 1771. Le prétexte était d'opérer d'utiles réformes, autrement dit de « reconstruire » les Constitutions.

Parmi les délégués figurait le P. Ambroise de Lombez dont le rôle fut primordial pour l'honneur de l'Ordre. A peine arrivé il apprit avec stupeur que de nouvelles Constitutions avaient été préparées par la Commission des Réguliers, qui demandait aux Capitulaires de les approuver, purement et simplement.

Le P. Ambroise éleva une vigoureuse protestation. Loménie de Brienne vint en personne au couvent. Mais il se trouva devant l'irréductible opposition du P. Ambroise. Par crainte ou par lassitude, les Capitulaires finirent par adopter ces Constitutions, mais elles ne furent jamais promulguées, et encore moins observées, car on en perd la trace dans les Archives de l'Ordre.

En définitive les Capucins doivent au P. Ambroise de Lombez d'avoir été les seuls religieux de France à pouvoir continuer de vivre selon leurs anciennes Constitutions, mais pour peu de temps encore, 20 ans à peine, avant la grande tourmente révolutionnaire de 1792.

II - Vie : Jean de Lapeyrie est né à LOMBEZ (Gers) le 20 mars 1708 d'une noble famille de Gascogne, qui comptait plusieurs membres illustres, de robe et d'épée.

Il fit ses études de rhétorique chez les Pères de la Doctrine Chrétienne, où il reçut la première tonsure. Il poursuivit ses études de théologie au collège Saint Joseph, des Jésuites à Auch.

Il se fit remarquer par son application au travail et ses talents d'exposition dans les thèses publiques. A l'âge de 16 ans il entre chez les Capucins le 25 octobre 1724 et prend le nom de Fr. Ambroise. Aussitôt après son ordination sacerdotale il est nommé directeur de l'étude de théologie au couvent de Saint-Sever.

Sa haute intelligence, sa mémoire heureuse et sa vaste érudition lui fournissent, sans notes écrites, le thème de ses enseignements. En même temps le ministère du confessionnal révèle son admirable talent pour la direction des âmes.

Ses forces ayant trahi son dévouement il est envoyé par ses supérieurs au repos, à Bagnères de Bigorre. Après avoir retrouvé rapidement la santé il est destiné au ministère et fixé au couvent de Médoux, non loin de Bagnères. Ce fut sa résidence durant 15 ans, au service du sanctuaire de ND. de Médoux (*mellis dulcis*) qui avait été confié aux Capucins, par les ducs de Gramont, au XVII e siècle.

Sa réputation dans le ministère du confessionnal, s'étendit jusqu'à Paris, où sa bonté et son zèle ramenaient partout la paix et l'esprit religieux.. Durant son séjour il fut aussi confesseur de la reine Marie Leczinska (à qui est dédicacé le « *Traité de la Paix intérieure* ») et des Clarisses-Capucines du couvent Royal de la place Vendôme.

Des Chapitres Provinciaux le nommèrent Maître des Novices, Gardien du couvent d'Auch, Définiteur Provincial et Gardien du couvent d'Agen.

Le P. Ambroise intervint dans les débats en 1769, en s'opposant aux décisions de la Commission des Réguliers.

Usé par de multiples travaux apostoliques, il fait un nouveau séjour en cure thermale à Luz-Saint-Sauveur (Hautes Pyrénées), où il meurt le 25 octobre 1778, à l'âge de 70 ans, au moment de la prière de l'Angelus.

Le 23 août 1863 son corps fut solennellement transféré dans le mausolée qu'avait fait élever Napoléon III, en souvenir de ses vertus.

III - Œuvres et doctrine spirituelle :

Personnellement très expérimenté le P. Ambroise ramène toute sa doctrine spirituelle à la « *Paix intérieure* ». Elle s'identifie au Royaume de Dieu en nous.

Ses écrits, le « *Traité de la Paix intérieure »*, le « *Traité de la Joie de l'âme* » et une abondante correspondance spirituelle, d'une forme littéraire très soignée, lui valent d'être appelé : « Le St. François de Sales du XVIIIe siècle » .

Le « *Traité de la Paix intérieure* » (1757) a eu plus de 60 éditions en France, et des traductions dans les langues européennes.

Plus d'un siècle séparent le *« Traité de l'amour de Dieu »* de l'évêque de Genève (1616), de la *« Paix intérieure »* du P. Ambroise. Entre temps la langue française a évolué, c'est pourquoi ce dernier se lit directement et plus facilement.

Les sources du « *Traité* » sont bibliques : Ancien et Nouveau Testament. Sont cités également l'« *Imitation de Jésus-Christ* » et saint François de Sales.

Le « Traité de la Paix intérieure » :

Il comprend quatre parties :

La première a pour but de montrer l'excellence de cette paix.

La deuxième en dénonce les obstacles et indique les moyens de les vaincre.

La troisième fournit les moyens d'acquérir la paix.

La quatrième enseigne la pratique.

1° - <u>La paix intérieure affermit en nous le Règne de Dieu, par la connaissance et par l'amour.</u>

La paix est la salutation évangélique, celle de saint François, et de la liturgie de l'Eglise. « Elle est l'abrégé de tous les souhaits heureux ». La paix intérieure permet de discerner ce qui vient de l'Esprit de Dieu ou au contraire ce qui sort de notre amour -propre. Dans le silence intérieur on perçoit la tentation dès sa naissance. La paix nous aide à nous connaître nous-mêmes, en nous voyant tels que nous sommes, sans complaisances. Elle entretient en nous la simplicité, le recueillement et le goût de Dieu. Un « homme de paix » la répand autour de lui.

2°- Mais elle rencontre des obstacles qu'il faut vaincre :

- Les plaisirs que l'on se donne, les divertissements, les joies sans frein, dont on ne mesure pas toujours le mal quelles font : « un quart d'heure de badinage dissipe tout le fruit de plusieurs jours de recueillement ».
- Sont à rejeter aussi bien les fausses joies que les tristesses amères. Selon Saint Paul : « Il y a une tristesse qui est selon Dieu » (2 Co 7,10) et « une joie que l'on goûte en Dieu » (Ph. 4,4).
- Le zèle impétueux « ardent à exécuter et impatient de voir le résultat »
 Celui qui en est rempli est extrême en tout, ennemi déclaré de la discrétion : « sans respect pour ses supérieurs, sans ménagement pour ses égaux, sans condescendance pour ses inférieurs ». Il voudrait que tout le monde soit parfait, alors que ce désir impatient est en lui-même une grande imperfection.
- Quant à l'indolence elle est le défaut le plus opposé à la paix intérieure.
- Les efforts violents pour repousser les tentations ne font souvent qu'augmenter le danger, alors qu'une résistance forte et résolue, mais ferme et tranquille en vient à bout.

En résumé : éviter soigneusement tout ce qui facilite l'amour propre et la vanité.

 Par ailleurs rien ne trouble si fréquemment la paix que le scrupule. Le scrupule vient du manque de discernement, de la gravité de la faute, voire de l'absence de faute. Il se nourrit d'un désir de certitude, notamment en ce qui regarde le salut éternel. L'obéissance au confesseur ou à son conseiller spirituel est le grand et presque l'unique remède des scrupuleux.

La source abondante de paix et le moyen sûr de s'épargner bien des peines, est de s'occuper davantage de l'amour du bien que de la crainte du mal.

3° - Des moyens propres à acquérir cette paix :

- L'humilité est le fondement de toutes les vertus. Celui qui est humble reçoit les peines avec douceur, et les biens avec modestie. Sans s'affliger des préférences que l'on fait aux autres, il s'estime toujours trop élevé, s'il reste une place au dessous de lui.
- La mortification, car les occasions de la sensualité reviennent plus souvent que celles de l'orgueil. Celui qui ne veut jamais souffrir n'aura jamais la paix.
- La négligence dans la prière affaiblit l'esprit intérieur, et par conséquent la paix.
- Quant aux distractions qui surviennent inévitablement, il convient de ne pas s'y attacher, de les écarter avec patience, plutôt que de se fatiguer à les chasser par des efforts désordonnés, qui ne font que les entretenir.
- Loin de rechercher un goût sensible dans la dévotion, il faut persévérer, sans inquiétude, dans la prière, malgré les aridités. Préférer toujours une paix solide, fondée sur la foi et l'amour de Dieu, dans l'adhésion à sa volonté.
- Par ailleurs la Communion Eucharistique est une source de paix, puisqu'elle nous unit à Celui qui désire ardemment qu'elle règne en nous, et qui seul peut nous donner le bien qu'il nous demande.
- Mais la communion qui renferme l'Auteur de toutes les grâces ne produit pas la paix de l'âme sans l'oraison. Elles se préparent et s'accompagnent mutuellement.

En conclusion de ces trois premières parties on peut se poser la question : Si la paix intérieure dépend absolument de toutes ces conditions qui peut espérer la posséder en cette vie ? La première attitude est de faire confiance en Dieu. Celui qui nous presse d'avancer nous remplira de force, commençons donc, avec son secours.

« Désirez ardemment ce que vous ne pouvez pratiquer; vous pratiquerez insensiblement ce que vous désirez toujours ».

4°- Où l'on enseigne la pratique de cette paix :

Cette dernière partie montre que le détachement de soi est la condition préalable de la paix intérieure. Sans rechercher de dévotion sensible, de ferveur extraordinaire, sans s'étonner de ses vicissitudes, sans se troubler de ses aridités, ni s'affliger de ses tribulations. Ne vivre jamais pour soi, telle est la pauvreté, cette perle évangélique qui permet au Seigneur de prendre possession de nos cœurs.

Le « Traité de la joie de l'âme chrétienne » complète celui de la Paix.

«J'ai fait cet ouvrage - dit le P. Ambroise - comme un antidote contre la tristesse, qui est le poison mortel de nos âmes... Car dit l'Apôtre ' Dieu aime celui qui donne avec joie'.....La joie est, après la vertu et la paix dont elle est le fruit, le plus grand bien de l'homme dans ce monde....C'est à participer à sa joie éternelle que Dieu invite ses bons et fidèles serviteurs »

L'ouvrage comporte 12 petits chapitres :

• Ils montrent le bien-fondé de la joie :. La joie est agréable à Dieu, nécessaire à l'homme. Sa présence est manifeste dans la vie des Saints, parce qu'elle est un don de l'Esprit.

- Ils indiquent les moyens de la conserver : occuper son esprit de ce qui peut réjouir le cœur – se libérer des attaches et esclavages – ne pas exiger trop de soi-même, et savoir discerner ses forces et ses faiblesses – se contenter de peu – faire confiance à Dieu.
- Ils précisent quels sont les remèdes à la tristesse, qui elle n'est bonne à rien : il faut d'abord identifier ses sources, l'âme ou le corps – la prière est le grand remède – les échanges entre amis – les médicaments judicieusement utilisés – les promenades au grand air, dans la nature - le conseil de St. Paul, pour l'usage du vin – le chant et la musique

Pour finir dit le Sage : « La joie est la vie de l'homme et un trésor inestimable ».

Prière pour demander la paix intérieure :

« Dieu tout puissant, que rien ne peut empêcher de donner le calme à mon cœur. Dieu tout aimable qui êtes le principe et le modèle de la véritable paix. C'est de vous seul, Père des lumières que peut descendre un présent aussi précieux et un don aussi parfait. Vous nous l'avez promise par vos prophètes, envoyée par votre Fils, assurée par l'effusion de votre Esprit. Ne permettez pas que l'envie de nos ennemis, le trouble de nos passions, les scrupules de notre conscience, nous fassent perdre ce don céleste, qui est le gage de votre amour, l'objet de vos promesses, le prix du sang de votre Fils ». Amen.